

PANORAMIQUE

INSTALLATION DU NOUVEAU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE DOSSIER

COMPTES 2025 ET
BUDGET 2026

LE MAGAZINE D'INFORMATION

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN
ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

À VOTRE SERVICE

LE SERVICE
ENFANCE
JEUNESSE

ZOOM SUR

LES GRANDS
INVESTISSEMENTS
COMMUNAUTAIRES

Gymnase Jérôme Golmard de Brochon

02 PANORAMIQUE
Une nouvelle gouvernance pour l'intercommunalité

04 DÉCRYPTAGE
L'intercommunalité, comment ça fonctionne ?

05 COMCOM' EN MOUVEMENT
Actualités et projets en cours sur le territoire

09 COMCOM' ATTRACTIVE
Actualités liées au développement et à l'attractivité du territoire

10 LE DOSSIER
Le budget de l'intercommunalité

12 ZOOM SUR
Les grands investissements communautaires

14 LA COMCOM' À VOTRE SERVICE
Le service Enfance-Jeunesse

15 AGENDA ET INFOS PRATIQUES

Le magazine de l'intercommunalité de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges N°12 - juin 2026 - Tél. : 03.80.27.04.70 - contact@ccgevreynuits.com - www.ccgevreychambertin-et-nuits-saint-georges.com - Adresse postale : 3 rue Jean Moulin, 21700 Nuits-Saint-Georges - Directeur de la publication : Pascal Grappin - Rédaction et conception : Clara De La Broise - Crédits photos : Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, sauf mentions contraires - Impression : Imprimerie ICO - Distribution : Mediapost



Panoramique

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Les 15 et 22 mars 2026 se sont tenues les élections municipales. Au sein des 55 communes qui composent notre territoire intercommunal, vous avez ainsi élu vos nouveaux Maires et conseillers municipaux. À cette occasion, vos conseillers communautaires ont également été élus pour représenter votre commune au sein de l'intercommunalité, pour un mandat de 6 ans. Le nombre de conseillers varie selon la population de chaque commune (12 à Nuits-Saint-Georges, 6 à Gevrey-Chambertin, 2 à Noiron-sous-Gevrey, Couchey, Saulon-la-Chapelle et Corgoloin, un dans les autres communes).

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Il définit les grandes orientations, vote le budget et décide des projets structurants pour le territoire. Cette étape constitue donc un temps fort pour la vie institutionnelle de la collectivité.

Le 17 avril, les **75 conseillers communautaires** étaient réunis pour l'installation de la nouvelle gouvernance et l'élection du Président et des Vice-Présidents. À l'issue de la séance, **Pascal Grappin, Maire de Villebichot, a été réélu Président** avec 60 voix sur 73 votants. Le nombre de Vice-Présidents a été fixé à **12**. Ensemble, ils composent le nouveau **Bureau communautaire**.

Paroles
du président



Réélu Président de la Communauté de communes le 17 avril dernier, c'est avec plaisir et détermination que j'aborde ce nouveau mandat. La confiance qui m'a été renouvelée m'honore et m'oblige. Elle m'engage à poursuivre, avec la même volonté, le travail engagé depuis 2020, au service de notre territoire, de ses communes et de ses habitants.

Ce travail, je ne l'ai jamais conduit seul. Aux côtés des Vice-Présidents, avec l'ensemble des 78 conseillers communautaires et des Maires des 55 communes, nous avons su partager les réussites comme les difficultés, et faire avancer collectivement notre territoire. Je tiens également à saluer l'engagement des agents, dont le professionnalisme et l'implication sont indispensables à la mise en œuvre de nos politiques publiques.

Aujourd'hui, notre situation financière est consolidée, avec des excédents de fonctionnement au cours de ces dernières années qui viennent conforter les orientations prises. Pour autant, le contexte national et les incertitudes qui pèsent sur les finances publiques nous imposent de rester vigilants. Nous devons continuer à maîtriser nos dépenses, à prioriser nos actions et à préserver nos capacités d'investissement.

Ce nouveau mandat s'ouvre avec des priorités claires. La question de la ressource en eau et de sa distribution est centrale : sécuriser

l'approvisionnement de tous les habitants, préserver la qualité et adapter nos usages face aux évolutions à venir. C'est une condition indispensable au développement économique et à l'urbanisation de notre territoire. Le périscolaire constitue également un enjeu majeur, dans un contexte de baisse des effectifs scolaires, qui nous impose d'anticiper et d'adapter nos organisations, en lien étroit avec les communes et l'Éducation nationale.

Nous le savons, les années à venir apporteront leur lot de défis. Elles nécessiteront de la lucidité, de l'anticipation et parfois des décisions difficiles. Mais elles seront aussi l'occasion de poursuivre la dynamique engagée, en restant fidèles à ce qui fait la force de notre intercommunalité : la coopération avec les communes et la recherche constante de l'intérêt général.

La Communauté de communes agit au quotidien pour améliorer votre cadre de vie, vous proposer des services de qualité et développer l'attractivité de notre territoire. Je sais pouvoir compter sur une équipe engagée à mes côtés et sur l'implication de l'ensemble des élus et des agents pour poursuivre cette ambition commune. C'est collectivement que nous continuerons de faire vivre et évoluer notre beau territoire.

*Pascal Grappin,
Président de la Communauté de communes*



Pascal GRAPPIN
Président
Maire de Villebichot

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Alexandre SUCHET
1^{er} Vice-Président
délégué à l'Aménagement de l'Espace communautaire, à l'Habitat et aux Mobilités
Maire de Nuits-Saint-Georges



Christophe LUCAND
2^{ème} Vice-Président
délégué au Développement économique, à l'Emploi et à l'Insertion
Maire de Gevrey-Chambertin



Valérie DUREUIL
3^{ème} Vice-Présidente
déléguée à la Petite enfance, à l'Enfance-Jeunesse et aux Solidarités
Maire de Magny-lès-Villers



Hubert POULOT
4^{ème} Vice-Président
délégué aux Politiques de l'Eau et de l'Assainissement
Maire de Saint-Philibert



Sylvie VENTARD
5^{ème} Vice-Présidente
déléguée aux Finances et à la Prospective Financière
Maire de Savouges



Didier TOUBIN
6^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion et la Valorisation des Déchets
Maire de Comblanchien



Pascal BORTOT
7^{ème} Vice-Président
délégué à la Culture, au Développement de l'Animation Culturelle et à la Communication
Maire de Saulon-la-Chapelle



Dominique DUPONT
8^{ème} Vice-Président
délégué au Développement durable et aux Transitions Climatique, Énergétique et Écologique
Maire de Brochon



Florence ZITO
9^{ème} Vice-Présidente
déléguée au PCAET et au Développement de dispositifs de Production d'Énergie Renouvelable
Maire de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux



Francis CHENOT
10^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion des Bâtiments communautaires, aux Installations et aux Équipements sportifs
Maire de Gerland



Alexandre PLAZA
11^{ème} Vice-Président
délégué au Développement Touristique du Territoire
2^e adjoint de Gevrey-Chambertin



Samia DJEMALI
12^{ème} Vice-Présidente
déléguée au Suivi des services intercommunaux spécialisés, à l'Espace France services, à la chambre funéraire et au Pôle médical du Sud Dijonnais
Maire de Corcelles-lès-Cîteaux

VOS AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Agencourt : Agnès MOLARD (Maire) ; **Arcenant** : Nicolas CONTANT (Maire) ; **Argilly** : Antonio COBOS (Maire) ; **Barges** : André DALLER (Maire) ; **Bévy** : Alexandra GÉRARD (Maire) ; **Boncourt-le-Bois** : Arnaud PIRON (Maire) ; **Broindon** : Alain VION (Maire) ; **Chamboeuf** : Agnès AUBERT (Maire) ; **Chambolle-Musigny** : François MARQUET (Maire) ; **Chaux** : Yves-Patrick BOTTOU (Maire) ; **Chevannes** : Lilas CHARLES (Maire) ; **Collonges-lès-Bévy** : Sylvie VACHET (Maire) ; **Corgoloin** : Mathilde PICALET (Maire), Stéphane GUIGOT (1^{er} adjoint) ; **Couchey** : Gilles CARRÉ (Maire), Christophe ÉTIENNE (1^{er} adjoint) ; **Curley** : Dominique BAILLEUX (Maire) ; **Curtil-Vergy** : Gilles STUNAU (Maire) ; **Détain-et-Bruant** : Laurent BIDAULT (Maire) ; **Épernay-sous-Gevrey** : Jean-François ARMBRUSTER (Maire) ; **Fixin** : Pascal ROCHET (Maire) ; **Flagey-Échezeaux** : Gérald DETAIN (Maire) ; **Fussey** : Philippe ROUARD (Maire) ; **Gevrey-Chambertin** : Blandine PETRIGNET (1^{ère} adjointe), Audrey ARGILLI (3^{ème} adjointe), Philippe HUMBERT (4^{ème} adjoint), Sandra MICHAUD (5^{ème} adjointe) ; **Gilly-lès-Cîteaux** : Philippe DELIN (Maire) ; **L'Étang-Vergy** : Gilles MALSERT (Maire) ; **Marey-lès-Fussey** : Denis GAILLOT (Maire) ; **Messanges** : Catherine DAVADAN ; **Meuilley** : Jean-Pierre GAY (Maire) ; **Morey-Saint-Denis** : Christiane de La GRANGE (Maire) ; **Noiron-sous-Gevrey** : Olivier PIRAT (Maire), Christèle POUTHIER (1^{ère} adjointe) ; **Nuits-Saint-Georges** : Claude DUPLUS (1^{er} adjoint), Nathalie PERRAD-HUMBÉY (2^{ème} adjointe), Julien PROST (3^{ème} adjoint), Nezha BAKKARI (4^{ème} adjointe), Patrice KICK (5^{ème} adjoint), Margot GENOVESE (6^{ème} adjointe), Pierre GILLE (conseiller), Eliane QUATREHOMME (conseillère), Christophe TALMET (conseiller), Jean-Luc PORTE (conseiller), Stéphanie DORDAIN (conseillère) ; **Premeaux-Prissey** : Umberto CHETTA (Maire) ; **Quincey** : Anne DARDEAU (Maire) ; **Reulle-Vergy** : Jean-Marc SMOLAK (Maire) ; **Saint-Bernard** : Dominique BLANCHE (Maire) ; **Saulon-la-Chapelle** : Nathalie PEDRON (2^{ème} adjointe) ; **Saulon-la-Rue** : Philippe RUPIN (Maire) ; **Segrois** : Laurent BERTHE (Maire) ; **Semezanges** : Alain TRAPET (Maire) ; **Ternant** : Régis DORLAND (Maire) ; **Urcy** : Christian MARCHISET (Maire) ; **Valforêt** : Christian ROUSSEL (Maire) ; **Villars-Fontaine** : Jean-Luc DAVID (Maire) ; **Villers-la-Faye** : Marie TROMP (Maire) ; **Villy-le-Moutier** : Rudy VADUREL (1^{er} adjoint) ; **Vosne-Romanée** : Henri AUDIFFRED (Maire) ; **Vougeot** : Gilbert BURRIEL (Maire).

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



55 COMMUNES

30 500 HABITANTS

493 KM²



LE PRÉSIDENT

Élu par les conseillers communautaires, il est le **chef de l'exécutif** de la Communauté de communes. Il définit et pilote les grandes orientations de l'action communautaire, en lien avec le Bureau. Il préside le Conseil communautaire, anime les débats et veille à l'exécution des décisions par les services.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de **75 élus titulaires**, représentant les **55 communes du territoire**, auxquels s'ajoutent 49 suppléants. Le Conseil se réunit en assemblée plénière publique, au moins une fois par trimestre, pour débattre et décider des politiques communautaires dans les domaines dont la Communauté de communes a la compétence.



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau est composé du **Président et des 12 Vice-Présidents**. Il prépare les décisions du Conseil, suit leur mise en oeuvre et peut, dans certains cas, prendre des délibérations. Il se réunit régulièrement pour fixer les priorités et coordonner l'action du territoire. Chaque Vice-Président se voit déléguer par le Président des responsabilités dans des domaines précis.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions sont composées d'élus issus de chaque commune et émettent un **avis consultatif sur des thématiques** précises et soumises à la décision du Bureau et/ou du Conseil communautaire. Finances, enfance-jeunesse, culture, biodiversité, tourisme... chaque commission se réunit régulièrement pour étudier les dossiers instruits par les services.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

La conférence des Maires réunit, en plus du Président et des Vice-Présidents, **l'ensemble des Maires du territoire**. Elle se tient ponctuellement pour **échanger sur les projets communautaires et apporter un avis sur les grandes orientations**. C'est un moment d'échange permettant d'assurer une concertation et une coordination entre la Communauté de communes et les communes, sur des **sujets d'intérêt communautaire**.



La Communauté de communes, c'est aussi

300 AGENTS COMMUNAUTAIRES

au service des 30 500 habitants et des 55 communes

Ils sont au coeur de l'action de la Communauté de communes et sont chargés de la mise en oeuvre des décisions prises par les élus. Sous la direction du Directeur Général des Services, ils interviennent dans tous les domaines de compétence de la collectivité : enfance-jeunesse, petite enfance, déchets, eau, assainissement, biodiversité, urbanisme, culture, sports...



Découvrez l'ensemble des compétences et des services de votre Communauté de communes dans une vidéo de 5 min !

ENFANCE-JEUNESSE

Un nouveau Projet Éducatif de Territoire pour la rentrée de septembre

Le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** est une démarche collective qui vise à proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité pour chaque enfant, avant, pendant et après l'école. Il fédère l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire autour d'un objectif commun : favoriser la réussite éducative et le bien-être des enfants. Souple et évolutif, il permet de mieux coordonner les actions mise en place et ouvre droit à des financements de l'État.

À l'occasion du renouvellement du PEDT 2022-2025, la Communauté de communes a mené en début d'année 2026 une **consultation auprès des familles, des enfants, des enseignants et des agents**. Leurs contributions ont ainsi permis de définir les futurs axes du nouveau PEDT, élaboré pour la **période 2026-2031**.

Piloté par le service Enfance-Jeunesse, le projet s'appuie sur un comité de pilotage et des comités techniques associant partenaires et représentants du territoire. Après plusieurs temps de travail engagés depuis mars, le PEDT sera validé pour une **mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2026**.

Véritable cadre de référence, il donne du sens aux actions menées au quotidien, notamment par les équipes d'animation périscolaire, au service des enfants et des familles. Le nouveau PEDT sera consultable sur le site internet de l'EPCI, n'hésitez pas à le consulter !



Les actions Parentalité plébiscitées sur le territoire

La Communauté de communes renforce son engagement en faveur de la parentalité. Après le succès de la première « Semaine de la Parentalité » en 2024, l'édition 2025 organisée à l'automne a confirmé l'intérêt des habitants : **120 familles, issues de 32 communes** du territoire, ont participé à de multiples temps d'échange et activités favorisant la relation parent-enfant, encadrés par des professionnelles petite enfance, enfance et jeunesse.



En parallèle, une enquête diffusée en octobre 2025 autour de la parentalité a permis à 475 familles de s'exprimer. Ces retours précieux et les bilans positifs de ces actions ont aidé à **mieux repérer, comprendre et recenser les besoins des parents sur le territoire**. La Communauté de communes va ainsi pouvoir **développer et adapter les actions, services et accompagnements** dédiés au soutien des fonctions parentales.

Au cours des deux semaines des vacances scolaires d'hiver 2026, une programmation « **Loisirs en famille** » a ainsi été proposée pour offrir des moments privilégiés parents-enfants (poterie, danse duo, pâtisserie à 4 mains, sophrologie, animations avec les médiathèques...) grâce à l'intervention des services communautaires et de partenaires locaux. **Plus de 100 familles** ont répondu présentes !

Prochain temps fort : la 3^e édition de la Semaine de la Parentalité, du 17 au 24 octobre 2026.

Une étude réalisée en faveur des jeunes de 11 à 24 ans



Dans le cadre de son projet social de territoire et de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023-2026 signée avec la CAF de la Côte-d'Or, la Communauté de communes avait lancé en mars 2025 une **étude « Jeunesse » afin de mieux connaître les besoins et les attentes des jeunes de 11 à 24 ans** sur le territoire. Menée avec l'appui du cabinet d'étude Adelia Conseil et financée à 60% par la CAF, l'étude a permis d'analyser l'offre existante, de rencontrer les acteurs et professionnels locaux mais aussi de mener une enquête auprès des jeunes et des familles. Au premier semestre 2026, plusieurs axes de travail ont été retenus et un plan d'actions proposé. Ce dernier sera intégré dans la nouvelle Convention Territoriale Globale 2027-2031, qui vise à

coordonner et développer les actions en faveur des habitants, notamment dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. Le diagnostic réalisé depuis un an est une étape essentielle pour répondre à l'objectif de l'intercommunalité : **améliorer et/ou développer l'offre dédiée aux jeunes sur le territoire**.

Extrascolaire : des vacances animées

L'été sera riche pour les enfants inscrits à l'extrascolaire ! Le service Enfance-Jeunesse propose trois mini-séjours : du 8 au 10 juillet à Chaux-Neuve (CE2-CM2), du 22 au 24 juillet (jeunesse) et du 19 au 21 août (CP-CE1), autour d'activités sportives, nature et découverte.

Un séjour pendant les vacances scolaires d'hiver, trois séjours l'été, des sorties régulières pendant les vacances (en moyenne une par semaine) et l'accueil d'intervenants pour des activités spécifiques... De quoi permettre tout au long de l'année de s'évader, découvrir de nouvelles activités et partager des moments de socialisation !

BIODIVERSITÉ

Le sentier du Blaireau, une aventure collective sur la Réserve naturelle !

Depuis début mars, les amateurs de nature peuvent découvrir le *sentier du Blaireau*, un nouvel itinéraire balisé au cœur de la Réserve Naturelle de la Combe Lavaux-Jean Roland. Ce parcours, accessible au plus grand nombre, est le fruit d'une réflexion et d'un travail collectifs entre les agents de la Communauté de communes, les habitants et les jeunes du territoire.

Pourquoi un nouveau sentier ?

Les sécheresses répétées des dernières années ont fragilisé les forêts, rendant certains secteurs dangereux pour les promeneurs. C'est notamment le cas pour le fond de la Combe Lavaux, avec des risques de chutes de branches et la présence d'arbres instables. Après des diagnostics techniques et des expertises naturalistes, les gestionnaires du site (Communauté de communes et ONF) ont conclu que les solutions envisagées (abattages, coupes de branches ou aménagements légers) ne permettaient pas de garantir la sécurité des visiteurs sans compromettre l'intégrité de la Réserve Naturelle. **Le sentier du Fond de Combe est donc désormais fermé par arrêté préfectoral pour garantir la sécurité de tous.**

Un sentier pensé avec et pour ses utilisateurs

Pour concevoir le nouveau sentier alternatif, **plus de 70 personnes ont été interrogées**. Lors de sorties organisées sur le terrain, habitants, visiteurs et lycéens ont pu partager leurs ressentis, leurs attentes et leurs idées. Leurs retours ont permis de définir le fil conducteur des futurs aménagements qui jalonnent le sentier et de façonner un parcours à la fois sécurisé, pédagogique et en harmonie avec les attentes locales.



Afin de créer une mascotte représentative du sentier, un **concours de dessin a été organisé au sein du lycée de Brochon** : le blaireau, espèce forestière bien présente sur le site, a été retenu.



Une expérience renouvelée pour les visiteurs

Le sentier sera **jalonné de supports pédagogiques** variés pour expliquer les enjeux de la biodiversité locale. Parallèlement, l'ensemble de l'accueil du public a été **repensé sur le site pour enrichir l'expérience des promeneurs**.

Ce projet illustre la volonté de la Communauté de communes de travailler main dans la main avec les habitants pour des aménagements adaptés à leurs attentes. Le *sentier du Blaireau*, ainsi que le *sentier des Crêtes - Bernard Quarreaux* (toujours accessible), offrent désormais une découverte renouvelée de ce site naturel exceptionnel.

Un grand merci aux lycéens et aux habitants pour leur implication dans ce projet !

Éducation à l'environnement : des animations toute l'année

Le service biodiversité et développement durable propose tous les ans un programme d'animations riche et varié dans le cadre de sa mission d'éducation à l'environnement.



Deux projets pédagogiques sont menés chaque année auprès des scolaires sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) : le projet « Becs & plumes » sur les ENS Forêt mature et Mosaïque d'habitats en plaine de Cîteaux, et « Contes & Légendes de l'ENS du Bois de Montfée » à Semezanges et Ternant. En 2025-2026, **plus de 120 élèves du territoire ont participé** à ces projets, mêlant découverte de la faune, de la flore et approche sensible

de la nature (écoles de Chamboeuf, Gilly-lès-Cîteaux et Gevrey-Chambertin).

Le service participe également à plusieurs événements au cours de l'année pour sensibiliser autour de la biodiversité et de l'environnement. L'un des événements phares dont il est l'organisateur est la grande **Fête de la Réserve Naturelle de la Combe-Lavaux à Brochon**, qui rencontre chaque année au mois de mai un grand succès, auprès des scolaires le vendredi et du grand public le samedi. Cette année, la thématique « Art et Nature » a particulièrement séduit.

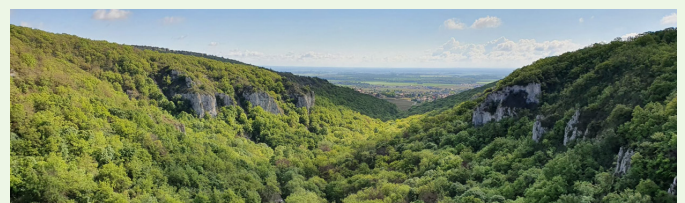
Une vingtaine de sorties nature

Tout au long de l'année, une **vingtaine d'animations et sorties nature sont proposées**, souvent en partenariat avec des acteurs locaux (LPO, Conservatoire d'Espaces Naturels, Société d'Histoire Naturelle d'Autun, ONF...). En 2025, **près de 300 participants y ont pris part**.



Le **calendrier des animations 2026** est disponible sur le site internet de la Communauté de communes. **Nouveauté cette année : un calendrier entièrement dédié à des animations sur la Réserve Naturelle est proposé !** Cafés-citoyens, balades guidées au cœur de la réserve et animations spécialement conçues pour les enfants pendant les vacances scolaires sont au programme. Profitez-en !

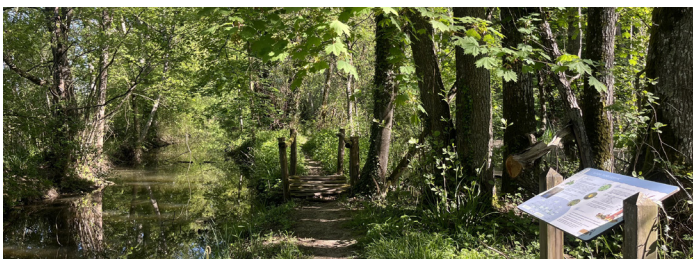
Autant d'occasions de découvrir et mieux comprendre la nature, de manière ludique et accessible à tous.



Le sentier du canal de la Cent Fonts : un parcours sécurisé et valorisé à (re)découvrir

Bonne nouvelle pour les amateurs de balades nature ! Le sentier du canal de la Cent Fonts, reliant l'abbaye de Cîteaux à Saulon-la-Rue, a récemment fait l'objet de **travaux de sécurisation et de remise en valeur** afin d'offrir aux usagers un parcours plus agréable et accessible. Dans le cadre de cet important travail de sécurisation, engagé par la Communauté de communes en lien étroit avec les communes concernées et l'Office National des Forêts (ONF), l'entreprise Duc et Preneuf est intervenue sur près de 10 km de linéaire, pour entretenir le parcours et prévenir les risques liés à la présence d'arbres fragilisés. **Environ 150 arbres ont ainsi été coupés ou élagués** lorsqu'ils présentaient un danger potentiel pour les promeneurs. Cette mobilisation permet aujourd'hui d'assurer un cheminement plus sûr, tout en veillant à préserver l'équilibre naturel du site. **La plus grande prudence reste toutefois de mise en milieu forestier**, notamment en cas de vents forts.

Les panneaux d'information présents tout au long du parcours ont de plus été nettoyés par les agents de la Communauté de communes afin de retrouver toute leur lisibilité. Des pupitres pédagogiques jalonnent le sentier et invitent petits et grands à découvrir la richesse de la biodiversité locale : faune, flore et milieux naturels caractéristiques du canal de la Cent Fonts.



EAU POTABLE

La Boucle des Maillys : sécuriser la ressource en eau pour demain

Face au changement climatique, l'eau devient une ressource de plus en plus fragile. Notre territoire est atypique : les Hautes-Côtes dépendent de sources particulièrement sensibles en période d'étiage, la Plaine repose sur des nappes phréatiques en baisse constante, et la Côte s'appuie principalement sur les ressources de la Plaine, complétées par quelques sources. À l'horizon 2050, les **projections annoncent une diminution importante de toutes les ressources en eau**.

Pour anticiper ces évolutions, la Communauté de communes s'engage dans un projet structurant : la mobilisation d'une nappe située au niveau de la boucle fluviale de la Saône, « **la Boucle des Maillys** ». Identifiée par le Département comme une ressource stratégique encore inexploitée, elle **offre un potentiel important (9 millions de m³ par an) et une meilleure résistance aux sécheresses**. Elle viendra compléter les ressources existantes afin de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable.

Porté en partenariat avec sept autres collectivités, ce projet représente un investissement de 70 millions d'euros (hors études), soutenu à 80% par le Conseil départemental. À partir de 2032, il **permettra d'alimenter près de 114 000 habitants en Côte-d'Or, soit 20% de la population, dont une partie de notre territoire**.



SAVOIR ROULER À VELO

Apprendre aux enfants à rouler en toute autonomie

En lien avec l'Éducation Nationale et après identification des besoins sur le territoire, le service des sports de la Communauté de communes intervient chaque année dans les écoles du territoire pour **déployer le dispositif « Savoir Rouler à Vélo »**. Ce programme national vise à permettre aux enfants de 6 à 12 ans d'acquérir les bases d'une pratique autonome et sécurisée du vélo **avant l'entrée au collège**, et à ancrer dès le plus jeune âge des réflexes de mobilité. Il repose sur un cycle de 10 heures minimum, structuré en trois étapes : **savoir pédaler** (fondamentaux du vélo, pédaler, tourner, freiner), **savoir circuler en milieu sécurisé**, puis **savoir rouler en conditions réelles** sur la voie publique.

Dans le cadre de son Schéma Directeur Vélo, la Communauté de communes a fait le choix depuis 2023 de participer activement à ce dispositif, en ciblant en priorité les classes de CM2. Un agent éducateur diplômé intervient en appui des enseignants volontaires, pour encadrer six séances de 2h. À l'issue du cycle, **une attestation de réussite est remise aux élèves ayant validé les compétences**. Pour l'année scolaire 2025-2026, **4 écoles du territoire** (L'Étang-Vergy, Villers-la-Faye, Argilly et Saulon-la-Rue) ont bénéficié du dispositif, soit **près de 90 élèves**. Depuis 2023, **plus de 200 enfants** auront ainsi été formés.

GEVREY-NUITS COMMERCES

Vos commerces locaux à portée de clic

Parce que « Consommer local, c'est idéal », pensez à consulter la plateforme www.gevrey-nuits-commerces.com. Véritable vitrine du commerce local, elle vous permet de **trouver facilement tous les commerçants à proximité** de chez vous et de découvrir de nouvelles adresses ! **Plus de 500 sont actuellement répertoriés**. Pour continuer à améliorer ce service, la CCI Côte-d'Or / Saône-et-Loire vous invite à donner votre avis sur la plateforme en scannant le QR Code ci-contre.



Boucle des Maillys

Anticiper aujourd'hui, c'est garantir l'accès à l'eau pour tous, demain.

Schéma directeur d'alimentation en eau potable : une feuille de route pour 10 ans



Après deux années d'études, la Communauté de communes a approuvé fin 2025 son « schéma directeur d'alimentation en eau potable ». Obligatoire, ce document fixe une **feuille de route pour les 10 prochaines années**. Il repose sur une analyse approfondie de l'état et du fonctionnement des 17 systèmes de distribution du territoire. Objectif : **garantir une eau disponible en quantité suffisante et de qualité, aujourd'hui comme demain**.

Plusieurs axes stratégiques ont été définis. D'abord, sécuriser l'alimentation **en reliant entre eux certains réseaux**, notamment pour les communes dépendant d'une seule ressource. Ensuite, **renforcer l'autonomie du territoire**, aujourd'hui partiellement dépendant d'achats d'eau extérieure, grâce à ses propres ressources et à des projets structurants comme la « Boucle des Maillys » ou la remise en service du captage de « Corvée Mère Grand » à Nuits-Saint-Georges. Le schéma prévoit aussi des travaux de **modernisation des ouvrages (production, stockage) et de renouvellement des canalisations** les plus anciennes, afin d'améliorer les rendements et de limiter les pertes d'eau dans le milieu naturel.

Au total, près de 89 millions d'euros de travaux sont programmés. Une **première phase de 32 millions d'euros** sera engagée par la Communauté de communes **sur une période de 6 à 10 ans**, en fonction des subventions mobilisables (Agence de l'Eau et Département) et de sa capacité d'autofinancement, pour les opérations prioritaires (interconnexions entre les réseaux et renouvellement des canalisations vétustes).

Un projet essentiel pour préserver durablement une ressource indispensable au quotidien.

CINÉMA

Le Nuiton, votre cinéma de proximité

Depuis septembre 2024, la Communauté de communes assure la gestion du cinéma Le Nuiton à Nuits-Saint-Georges. Les deux premières années présentent un bilan positif, avec une fréquentation et un chiffre d'affaires en hausse. Fin avril, les quatre premiers mois de l'année 2026 représentaient déjà plus de la moitié du chiffre d'affaires et de la fréquentation de l'année 2025.

Pour faire du cinéma un véritable lieu de vie culturelle, les temps forts ont été multipliés : avant-premières, ciné-rencontres, ciné-débats... Depuis septembre 2025 le cinéma Le Nuiton a ainsi organisé 10 avant-premières et 5 ciné-rencontres, en complément des nombreuses séances ouvertes aux scolaires. Il participe également au dispositif « **Coup de cœur surprise** » : une fois par mois, une avant-première surprise est proposée au public. Le cinéma peut également accueillir des événements, comme le **Festival Voir Un Petit Court**, concours de courts-métrages amateurs et professionnels qui se tient chaque année. Les 24 et 25 avril, la 11^{ème} édition a une fois de plus rencontré un large succès, avec 7 prix remis parmi les 12 films professionnels et les 22 films amateurs.

CULTURE

Une école de musique tournée vers le territoire

L'École de Musique Intercommunale (EMI) s'inscrit dans une dynamique de développement, avec une volonté affirmée de **renforcer sa présence sur le territoire**. Cet établissement d'enseignement artistique propose un apprentissage spécialisé à un public âgé de 4 à 78 ans. L'école développe son rayonnement en multipliant les actions, dans ses locaux comme « hors-les-murs », sous différents formats. Des **rendez-vous musicaux sont ainsi proposés une à deux fois par mois** sur le site de Nuits-Saint-Georges, et des concerts d'ensembles vocaux et instrumentaux sont régulièrement organisés dans les différentes communes du territoire.

L'EMI **renforce également ses partenariats**, avec d'autres établissements d'enseignement artistique, des acteurs culturels locaux, mais aussi avec les services communautaires (petite enfance, cinéma, biodiversité, médiathèques...). Ces collaborations favorisent les échanges et le partage de compétences. Elle a également pour objectif de s'inscrire davantage dans les **projets pédagogiques portés avec l'Éducation nationale**, à l'image de l'action menée avec le collège Félix Tisserand de Nuits-Saint-Georges dans le cadre du dispositif « **Côte-d'Or Culture innovante** », permettant d'accueillir les collégiens et de les initier aux instruments amplifiés. Ceux-ci sont accompagnés par un professeur de l'École de Musique sur une période d'un semestre, en ensemble.

Enfin, un **projet fédérateur autour de la trompette**, avec la participation des classes des conservatoires de Beaune, Chenôve et de l'EMI, intitulé l'« Ensemble de trompettes des Grands Crus », aura le plaisir de se produire le mercredi 24 juin à 19h30 sur le territoire.



En parallèle, le **réseau de bénévoles s'organise : chaque 3^e jeudi du mois, il prend en charge une séance** (choix du film, accueil, animation...) afin de proposer des films de répertoire aux habitués.

Après deux premières années encourageantes, la Communauté de communes poursuit cette dynamique pour renforcer l'attractivité du cinéma. Lancé en 2025, le site internet a permis de développer la **vente de billets en ligne**, un service en constante progression. En mars 2026, une enseigne a été installée sur la façade du cinéma (voir ci-contre) pour le rendre plus visible de l'extérieur. Elle respecte l'identité du lieu en reprenant la typographie de la « salle de Bahezre » sur le fronton.



Cet été, le cinéma restera ouvert en juillet et août, avec notamment la reprogrammation de films marquants de l'année : **Le chant des forêts, Zootopie 2, Les enfants de la Résistance ou les Légendaires. Venez nombreux !**

ZONES D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

Le développement se poursuit



Le développement économique du territoire se poursuit à travers l'aménagement et l'extension des zones d'activité. À Gevrey-Chambertin, les **bâtiments de la troisième tranche de la ZAE « Les Terres d'Or »** sont sortis de terre, tandis qu'à Gilly-lès-Cîteaux, les **travaux d'aménagement de la seconde tranche de la ZAE « La Petite Champagne »**, d'une surface de 6 hectares, se sont achevés en juin 2025. Depuis, la commercialisation se poursuit activement, avec notamment l'extension de la Fromagerie Delin et l'installation de deux nouvelles entreprises : le Domaine François Labet et la Maison Boisset.

Du côté de Nuits-Saint-Georges, la Communauté de communes prépare les **travaux d'aménagement de la deuxième tranche de l'Écoparc d'activité « Le Pré Saint-Denis »**. Ce projet, estimé à 3 millions d'euros, porte sur environ **13,5 hectares** situés au nord du site, en direction de Boncourt-le-Bois. L'opération prévoit également la **création d'un carrefour giratoire à l'entrée nord**, au niveau du stade Jean Morin. Cofinancé avec la commune, cet aménagement, estimé à 1 million d'euros, permettra d'améliorer la circulation et de sécuriser les accès depuis la RD 106. Le démarrage des travaux est prévu au second trimestre 2026.

TOUR DE FRANCE

Le Tour de France Femmes fait étape sur notre territoire !

Deux ans après le passage remarqué du Tour de France avec un contre-la-montre individuel entre Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin, place aux championnes ! **Le Tour de France Femmes avec Zwift fera étape sur notre territoire le mardi 4 août, avec un contre-la-montre individuel de 21 kilomètres.** Au départ de Gevrey-Chambertin et avec une arrivée à Dijon, le **parcours traversera également les communes de Brochon, Fixin et Couchey**. Une occasion unique de voir évoluer les meilleures cyclistes du monde au cœur de nos paysages.



Véritable fête populaire et sportive, cette journée sera une nouvelle occasion de se rassembler et promet une ambiance conviviale et festive tout au long du tracé. Caravane publicitaire, animations, décorations... tout sera réuni pour faire vibrer et rayonner le territoire !

Un rendez-vous à ne pas manquer pour encourager les coureuses et partager un moment festif, au plus près de l'évènement !

VOIE DU TACOT

Un nouvel itinéraire étudié pour parcourir les Hautes-Côtes

Pour répondre à l'objectif de **développement et de diversification du tourisme dans les Hautes-Côtes**, inscrit dans le Projet de territoire, la Communauté de communes poursuit le travail engagé en 2024 pour **réhabiliter la « voie du Tacot » en itinéraire cyclo-pédestre**. Le projet vise à relier Gevrey-Chambertin à Nuits-Saint-Georges, et permet un retour par la véloroute "Voie des vignes", en s'appuyant en partie sur l'ancien tracé ferroviaire du XIX^e siècle, tout en proposant des boucles de découverte au cœur des Hautes-Côtes. L'ambition est double : **offrir une solution de mobilité douce pour les habitants et valoriser les paysages et le patrimoine local**.

Aujourd'hui en phase d'études approfondies, le projet est confié à une équipe pluridisciplinaire (bureaux d'études BAFU et BEREST, System D, Trajéo et un écologue) pour accompagner la Communauté de communes et en préciser les contours : analyse du terrain, confirmation des itinéraires et identification des contraintes techniques, environnementales et foncières. Les premières investigations ont mis en évidence plusieurs points de vigilance (traversées de villages, sécurisation de certaines portions, secteurs naturels sensibles) et orientent le projet vers des aménagements sobres et intégrés dans le paysage, privilégiant la signalétique et le marquage. La **concertation avec l'ensemble des Maires des Hautes-Côtes** se poursuit pour échanger sur le projet, partager les enjeux et recueillir les observations. Ces rencontres permettront d'enrichir les réflexions en parallèle des études qui se poursuivront tout au long de l'année 2026, avant de futurs arbitrages et la consolidation de ce projet structurant pour le territoire.

Les animations au programme

GEVREY-CHAMBERTIN : Paddock des coureuses accessible au public sur la Route de Dijon RD 974. Départ des cyclistes depuis la rampe de lancement, place des Marronniers. Village d'animation "100 % Sport Côte-d'Or" place des Marronniers et au centre-bourg. Buvettes et animations sportives tout au long de la journée.

Stand de la Communauté de communes installé sur le village de départ place des Marronniers : animations pour petits et grands par les services communautaires (sports, biodiversité, enfance, culture...).

BROCHON : Buvette et animation musicale par les associations locales. Décorations de la Route des Grands Crus.

FIXIN : Décorations à découvrir le long du tracé sur la commune, avec l'association Union Sportive de Fixin. Dégustation de vins au cœur du village (à confirmer).

COUCHEY : Décorations dans le village avec l'association Les P'tits Loups. Bar/Restaurant La Franquette Place Charles de Gaulle et buvette/restauration sur le terrain de sport derrière le périscolaire.

Infos pratiques

***Horaires prévisionnels** - Départ caravane à 12h35 de Gevrey-Chambertin, départ première coureuse : 14h25, départ dernière concurrente : 17h45. **Circulation, stationnement, accès** : pour préparer votre venue et profiter pleinement de l'évènement, consultez les informations sur les sites de la Communauté de communes, de la commune de Gevrey-Chambertin et du Département.

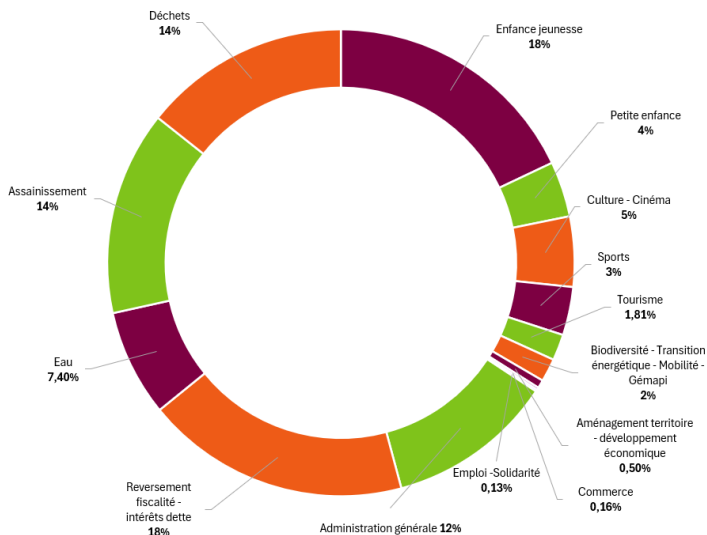
LE BUDGET DE L'INTERCOMMUNALITÉ

INVESTIR POUR LE TERRITOIRE : BILAN 2025 ET PERSPECTIVES 2026

2025 : DES COMPTES SOLIDES ET ÉQUILIBRÉS

Adoptés le 24 février 2026, les Comptes Financiers Uniques 2025 viennent confirmer la trajectoire de redressement engagée par la Communauté de communes. Dans un contexte économique toujours contraint pour les collectivités, l'année 2025 témoigne d'une gestion maîtrisée, avec un nouvel **excédent de fonctionnement à hauteur de 1 778 467 €** et des dépenses contenues malgré la hausse des charges. Avec **32,24 millions d'euros de dépenses de fonctionnement** et **10,89 millions d'euros d'investissement**, la Communauté de communes démontre sa capacité à concilier gestion rigoureuse, maintien des services publics et poursuite des investissements pour accompagner ses projets et soutenir le territoire.

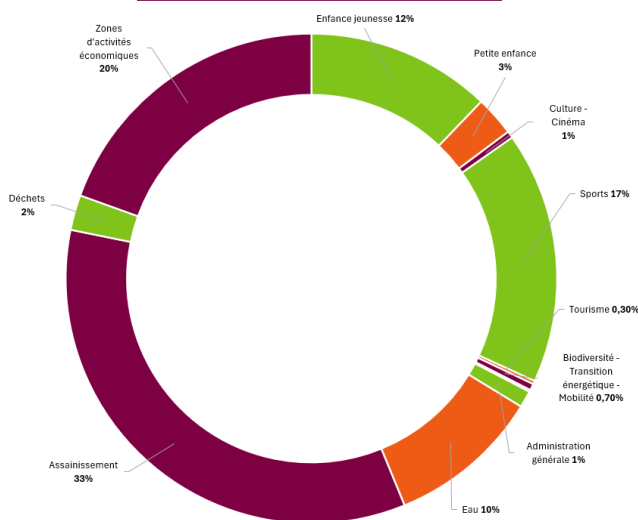
Dépenses de fonctionnement 2025



Les principaux projets financés en 2025

- Le lancement des **travaux de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard** à Brochon,
- Le lancement des **travaux de construction d'un nouveau pôle périscolaire** à Gevrey-Chambertin,
- Le **redimensionnement de la station d'épuration** à Saulon-la-Chapelle,
- Le **renouvellement de la canalisation d'assainissement** reliant Nuits-Saint-Georges à la station d'épuration de Quincy,
- Le programme de **renouvellement des réseaux d'eau potable** dans diverses communes,
- La **viabilisation de la 2^{ème} tranche de la zone d'activité économique** à Gilly-lès-Cîteaux.

Dépenses d'investissement 2025



2026 : UN BUDGET AU SERVICE DU TERRITOIRE

Budget de fonctionnement* : 66 millions d'euros

Budget d'investissement* : 25.6 millions d'euros

* somme du budget principal et des 8 budgets annexes

Les ressources du budget principal

Sur 1 € de recettes de fonctionnement...

- 59 % proviennent des impôts (entreprises et ménages)
- 10 % des dotations et subventions de l'État
- 9 % d'autres subventions (Europe, Région, Département, CAF, MSA...)
- 22 % des services proposés aux usagers (piscine, médiathèque, périscolaire...)

L'année 2026 s'ouvre dans un environnement budgétaire toujours exigeant pour les collectivités territoriales, marqué par la poursuite des mesures nationales de rigueur, la dégradation du déficit public et des incertitudes économiques persistantes. Dans ce contexte, la Communauté de communes aborde ce nouvel exercice avec une situation financière positive, fruit des efforts collectifs engagés depuis six ans. **Adopté à l'unanimité** le 24 février, le budget primitif 2026 s'inscrit dans cette continuité. Malgré un effet ciseaux qui se confirme, entre des recettes peu dynamiques et des dépenses en hausse, la Communauté de communes maintient un cap à la fois prudent et ambitieux. D'un montant de **66 millions d'euros de fonctionnement** et **25,6 millions d'euros d'investissement**, ce budget permet de **poursuivre les projets majeurs** du programme pluriannuel d'investissements, de **renforcer l'attractivité** du territoire tout en **accompagnant la transition environnementale** et de **soutenir les agents**. Dans un contexte incertain, la **maîtrise des dépenses demeure néanmoins une priorité** pour la collectivité afin de préserver durablement ses capacités d'action et d'investissement.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR VOTRE QUOTIDIEN

La Communauté de communes agit au quotidien pour les habitants et le territoire à travers ses nombreuses compétences. Pour aménager, développer, préserver votre cadre de vie, elle mobilise chaque année des moyens importants.

Petite enfance 3,5 millions d'€

Dont :
Construction d'un nouveau multi-accueil à Gevrey-Chambertin

Enfance-Jeunesse 4,6 millions d'€

Dont :
Poursuite de la construction du pôle périscolaire à Gevrey-Chambertin,
Lancement des pré-études pour le pôle scolaire et périscolaire de Barges/Saulon-la-Chapelle.

Assainissement 3,4 millions d'€

Dont :
Poursuite des travaux de renouvellement de la canalisation reliant Nuits-Saint-Georges à la STEP de Quincey,
Étude du Schéma Directeur Assainissement,
Poursuite du programme de renouvellement de réseaux dans les communes.

Développement économique 5,1 millions d'€

Dont :
Travaux de viabilisation de la 2^{ème} tranche de la zone d'activité économique à Nuits-Saint-Georges et sa sécurisation par la création d'un carrefour giratoire au niveau du stade de rugby

Sports 5,3 millions d'€

Dont :
Rénovation énergétique et fonctionnelle de la salle Omnisports à Nuits-Saint-Georges,
Achèvement des travaux de rénovation énergétique du gymnase de Brochon.

Déchets 600 000 €

Dont :
Mise en place d'un contrôle d'accès et mise aux normes des déchèteries du territoire,
Achat d'un véhicule pour l'entretien des Points d'Apport Volontaire (PAV).

Biodiversité et développement durable 191 000 €

Dont :
Aides aux particuliers pour la rénovation énergétique des bâtiments,
Aménagement d'un local vélo sécurisé pour les gares de Gilly-lès-Cîteaux, Corgoloin et Saulon-la-Chapelle.

25 616 000 € consacrés aux investissements en 2026

Culture 1 million d'€

Dont :
Aménagement d'une nouvelle médiathèque à Gevrey-Chambertin,
Développement d'un service de médiathèque itinérante.

Tourisme 125 000 €

Dont :
Développement et mise en valeur des chemins de randonnées,
Lancement de l'étude sur la réhabilitation de la Voie du Tacot.

Eau 1,8 millions d'€

Dont :
Programme de renouvellement des réseaux d'eau potable,
Pré-étude pour les travaux de maillage du réseau d'alimentation en eau potable pour sécuriser les ressources.

POUR CONSTRUIRE AUJOURD'HUI LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Sur l'ensemble du territoire, les projets se concrétisent et les équipements communautaires évoluent. Fidèle à ses engagements en matière de transition écologique et de qualité de service, la Communauté de communes mène un **programme d'investissements ambitieux pour moderniser ses infrastructures, améliorer ses performances énergétiques, s'adapter aux nouveaux usages et anticiper les besoins futurs.** Certains chantiers se sont achevés, d'autres sont en cours de réalisation ou sur le point d'être lancés. **Tour d'horizon des principaux projets structurants pour le territoire.**

FINALISÉS

Une nouvelle station de traitement des eaux usées à Saulon-la-Chapelle



©VEOLIA

La nouvelle **station de traitement des eaux usées** des communes de **Saulon-la-Chapelle, Barges et Saulon-la-Rue** a été inaugurée en novembre 2025, après 18 mois de travaux. Modernisé, l'équipement est désormais **plus performant et moins énergivore.** 100 m² de panneaux photovoltaïques

sont venus compléter l'installation. Le traitement des eaux usées a été optimisé, permettant d'améliorer la qualité des rejets et de préserver l'environnement. La station a de plus été **redimensionnée, passant de 2 500 à 5 000 équivalents-habitants** afin d'accompagner le développement et les besoins futurs des communes. D'un montant total de 3 256 000 € HT, l'opération a été financée à hauteur de 18,5% par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le reste étant pris en charge par la Communauté de communes.

Le gymnase de Brochon fait peau neuve

Lancés en mars 2025, les **travaux de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon** s'achèveront en juillet 2026. Classé parmi les bâtiments communautaires les plus énergivores, le gymnase a fait l'objet d'une rénovation d'ampleur, permettant un **gain de consommation énergétique de 40 à 50%** et une optimisation des coûts. Isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries, reprise de l'étanchéité des toitures et remplacement du chauffage avec recours à la géothermie pour la partie « gymnase » ont notamment été réalisés. La Communauté de communes a également profité de ce chantier pour améliorer certaines fonctionnalités : **nouveau sol dans la halle, reprise du plafond, accès sécurisé par badge et rénovation du mur d'escalade.** D'un montant de 2,4 millions d'euros HT l'opération a bénéficié d'importants soutiens financiers (État, Région, Département, SICECO, ADEME).



EN COURS

Succession de trois opérations à Gevrey-Chambertin

À Gevrey-Chambertin, ce sont trois opérations distinctes mais complémentaires qui se suivent.

Le pôle périscolaire sort de terre

Lancée en mai 2025 pour une durée prévisionnelle de 18 mois, la construction du pôle périscolaire progresse. Après les forages géothermiques, les fondations ont été achevées et les travaux de maçonnerie sont en cours. Le **bâtiment de 1 240 m² est conçu à partir de matériaux locaux et durables** : structure en pierre massive de Bourgogne, charpente en bois et toiture composée de caissons préfabriqués bois-paille. L'objectif ? Limiter l'usage du béton, garantir une isolation performante et un confort thermique toute l'année. Le chauffage et le rafraîchissement reposeront sur un système de géothermie, et le bâtiment produira une partie de son électricité grâce à une toiture photovoltaïque. Du côté des 800 m² d'extérieurs, la cour prendra la forme d'une « cour oasis » désimperméabilisée et végétalisée, favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie et la création d'un îlot de fraîcheur.

Restaurant scolaire, salles d'activités et espaces péri-extrascolaires composeront l'équipement. Un investissement de 4,5 millions d'euros, financé à hauteur de 50,5 % par des subventions publiques (État, Région, Département, CAF, ADEME, SICECO), qui offrira d'ici quelques mois aux enfants et aux équipes **des espaces modernes, confortables et respectueux de l'environnement.**



Lancement des travaux du multi-accueil début 2027



©SILIT Architecture



En parallèle du pôle périscolaire, la Communauté de communes engage la seconde étape du projet à Gevrey-Chambertin avec la démolition du bâtiment « Arc-en-Ciel », qui héberge la crèche La Fée Clochette, la médiathèque et des salles d'activité associative, pour le remplacer par une **grande crèche de 40 places**. Ce futur équipement de 739 m² **regroupera les deux crèches La Fée Clochette et Les Lucioles ainsi que le Relais Petite Enfance (RPE)**. L'opération, estimée à 2,8 millions d'euros HT, permet ainsi de créer **12 places supplémentaires** dans un nouveau bâtiment qui offrira des conditions d'accueil plus fonctionnelles et confortables, tant pour les enfants et les familles, que pour le personnel. Les travaux d'une durée de 17 mois devraient être **lancés début 2027** pour une livraison en 2028. En attendant, afin d'assurer une continuité de l'accueil des enfants des deux structures petite enfance tout au long de l'opération, une réorganisation temporaire a été actée : **les deux crèches seront regroupées dès l'été 2026 sur le site actuel des Lucioles**. Le RPE sera quant à lui délocalisé jusqu'à fin 2026 dans les anciens locaux de La Fée Clochette, avant démolition du bâtiment. À partir de 2027, ses animations se tiendront dans les locaux du nouveau pôle périscolaire de Gevrey-Chambertin, et l'accueil aux familles dans un bureau partagé modulaire, aux abords du bâtiment de la crèche Les Lucioles.

Une nouvelle médiathèque de 350 m²

La médiathèque de Gevrey-Chambertin sera provisoirement installée début 2027 dans des salles du nouveau pôle périscolaire afin de libérer le bâtiment « Arc-en-Ciel ». Quelques mois plus tard, **elle intégrera les locaux de l'ancien restaurant scolaire, entièrement réhabilité**. Le projet prévoit une réhabilitation du bâtiment existant et une extension de 100 m², pour atteindre 350 m² et répondre aux préconisations de la DRAC et aux besoins du réseau des médiathèques intercommunales. Le site conservera ainsi son rôle central dans le fonctionnement du réseau, notamment pour le traitement des nouvelles collections et l'accueil de groupes. L'opération estimée à 712 365 € HT devrait être financée à 80% par la DRAC et le Département. **Modernisée et adaptée aux publics et aux animations, la future médiathèque offrira une nouvelle expérience à ses visiteurs !**

PROCHAINEMENT

Un projet de reconstruction pour la station d'épuration de Brochon

Mise en service en 1970 et modernisée à deux reprises (1990 et 2012), la **station d'épuration de Brochon traite les eaux usées de Brochon, Couchey, Fixin et Gevrey-Chambertin**, ainsi que de deux communes de la Métropole dijonnaise (Perrigny-lès-Dijon et Marsannay-la-Côte). Son fonctionnement est aujourd'hui dimensionné pour 30 000 équivalents-habitants en période normale (38 000 en période de pointe).

Plusieurs évolutions conduisent aujourd'hui la Communauté de communes à engager une **réhabilitation de cet équipement** : retrait des communes métropolitaines (7 800 habitants), vieillissement des ouvrages et nouvelles exigences européennes relatives au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU2). Après des études menées par le cabinet ARTELIA, le projet présenté en janvier 2026 redéfinit la capacité de la future station à **25 000 équivalents-habitants** (31 000 en période de pointe). Deux scénarios sont pour l'instant à l'étude : une reconstruction partielle ou une reconstruction complète avec procédés innovants. Le projet intègre aussi l'amélioration des locaux du personnel. Des financements seront sollicités auprès de l'Agence de l'eau et du Département. Le démarrage des travaux est envisagé en 2027.



Les travaux de la salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges bientôt lancés

Le projet de **rénovation technique et fonctionnelle de la salle Omnisports** de Nuits-Saint-Georges se précise. L'opération vise à **restructurer et moderniser l'équipement**, pour un meilleur accueil des utilisateurs et des associations sportives, tout en améliorant ses performances énergétiques.

Estimée à 3,2 millions d'euros HT, elle comprend des travaux d'isolation des parois extérieures (toiture, menuiseries) et de remplacement du chauffage, ainsi que la mise en conformité en matière de sécurité incendie et d'accessibilité PMR. Depuis l'attribution de la maîtrise d'œuvre au cabinet B.A.U en 2024, les études se sont poursuivies et ont conduit à faire évoluer le programme initial avec dorénavant



la **reconstruction totale des vestiaires, l'installation d'un nouveau parquet et le recours à la géothermie pour le chauffage**. Bénéficiant elle aussi de plusieurs financements (État, Région, Département, SICECO), l'opération entre en phase de consultation des entreprises pour un **démarrage des travaux en septembre 2026**.

Le service Enfance-Jeunesse

Parce que les temps en dehors de l'école sont aussi essentiels dans le développement de l'enfant, la Communauté de communes a fait le choix d'exercer la **compétence facultative de l'accueil péri et extrascolaire**.

Au cœur de cette mission, le service Enfance-Jeunesse organise un accompagnement adapté **aux enfants de 3 à 11 ans scolarisés en école primaire, avant et après la classe, durant la pause méridienne, ainsi que les mercredis**. Il propose également des temps d'accueil dédiés aux enfants et aux jeunes **de 3 à 15 ans pendant les vacances scolaires**, offrant des activités variées favorisant la découverte, l'autonomie et le vivre-ensemble.



L'Espace Familles, pour des démarches simplifiées

L'accès aux accueils péri et extrascolaires se fait en deux étapes complémentaires : une **inscription administrative annuelle auprès du service Enfance, possible jusqu'au 26 juin 2026** pour l'année scolaire à venir, puis la réservation des jours de présence.

Ces réservations s'effectuent simplement en ligne, via l'Espace Familles, ou directement auprès du service Enfance. Les structures accueillent les enfants dès 7h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir, afin de respecter le rythme de l'enfant.

Véritable interface entre les familles et le service Enfance, **l'Espace Familles facilite l'ensemble des démarches du quotidien**. Cet outil numérique permet d'inscrire les enfants, de réserver les activités, de suivre les présences, d'accéder aux factures ou encore de recevoir des informations en temps réel. Il offre également un espace de stockage pour les documents les plus souvent demandés (livret de famille, carnet de vaccination...), tandis que le service Enfance s'appuie sur cet outil pour assurer le suivi des dossiers, gérer les facturations et maintenir un lien direct avec les familles.

Qualité et sécurité : un accueil encadré et structuré

Tous les accueils du matin, du soir, des mercredis et des vacances sont déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et de la CAF, garantissant un cadre réglementé. Chaque accueil est soumis à un **taux d'encadrement minimum**. Les équipes sont composées majoritairement d'animateurs diplômés, encadrés par des responsables diplômés et expérimentés. Les recrutements suivent des procédures strictes (vérification des antécédents judiciaires) et les agents bénéficient de formations régulières ainsi que d'un accompagnement professionnel continu, notamment en organisant des réunions d'« analyse de la pratique ». Ces rencontres permettent à chaque agent de s'interroger sur son environnement professionnel.

Chaque site déclaré s'appuie sur un projet pédagogique construit, avec des activités préparées en équipe et intégrées à des objectifs éducatifs partagés, notamment grâce au Projet Éducatif de Territoire, actuellement en cours de renouvellement (voir page 5). Même lorsque les accueils ne font pas l'objet d'une déclaration auprès des services du SDJES (accueil du midi, restauration), l'équipe poursuit une prise en charge éducative offrant ainsi aux enfants un accueil bienveillant.

La Communauté de communes **investit également dans l'entretien, l'amélioration et la modernisation des locaux** pour garantir un accueil de qualité. Plusieurs chantiers sont en cours ou à venir (voir pages 11, 12 et 13).

Pour contacter le service :

03.80.27.04.71 - inscriptionsperiextrascolaires@ccgevrey-nuits.com
Espace France services, 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges

L'accueil périscolaire en quelques chiffres

15 sites d'accueil périscolaire, dont 14 restaurants scolaires

97 agents d'animation et techniques

Au service de **1 659** familles

2 210 enfants inscrits au périscolaire

295 000 heures d'accueil réalisées en 2025 en périscolaire et les mercredis

93 000 heures réalisées en 2025 en extrascolaire

246 133 repas servis en 2025 (péri et extrascolaire confondus)

L'accueil extrascolaire

Quatre sites accueillent les enfants durant les vacances scolaires : **Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, Noiron-sous-Gevrey et Villers-la-Faye**. L'été, les plus de 8 ans à Nuits-Saint-Georges gagnent de la hauteur et un peu de fraîcheur en rejoignant l'accueil de loisirs de Concoeur, en pleine forêt, idéal pour les activités sportives et de pleine nature.

Avec des **structures ouvertes jusqu'à 51 semaines par an**, les familles disposent toujours d'une solution de garde sur le territoire. Cependant les places sont limitées sur chaque accueil, il est donc recommandé d'anticiper les inscriptions. Il est possible d'inscrire votre enfant dans n'importe quel site ouvert sur le territoire !

Pendant les vacances, le service Enfance-Jeunesse organise des **sorties**, mais également des **mini-séjours** (3 jours et 2 nuitées) par tranches d'âge : un durant les vacances d'hiver, et trois durant les grandes vacances d'été, dont un réservé aux jeunes (généralement les collégiens).



Du côté de la jeunesse...

Depuis 2025, la Communauté de communes développe ses actions dédiées à la jeunesse. En complément d'une étude sur les attentes des jeunes de 11 à 24 ans sur le territoire (voir page 5), **l'Accueil Jeunes a été relancé** pour les collégiens pendant les vacances scolaires d'été, sur le site de Concoeur à Nuits-Saint-Georges. Fort de son succès, il est reconduit du **6 au 31 juillet 2026** avec 24 places. Au programme : sorties et activités variées (VTT, parc aquatique, karting, paddle, accrobranche, ateliers numériques, escape game, tir à l'arc...), ateliers et un mini-séjour du **22 au 24 juillet**.



Agenda

Et bien plus d'animations
à retrouver tout au long
de l'année !

13 juin de 10h à 17h30 - Bourse aux Livres

À la médiathèque de Gevrey-Chambertin, par le réseau des médiathèques intercommunales.

16 juin à 19h - Carte blanche de l'École de Musique Intercommunale

Sous le chapiteau de la MJC à Nuits-Saint-Georges.

17 juin de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h - Journée Portes Ouvertes de l'École de Musique Intercommunale

Sur le site de Gevrey-Chambertin. Possibilité d'inscription sur place.

20 juin de 18h à 23h - Fête de la musique

Sur l'esplanade de l'École de Musique Intercommunale à Nuits-Saint-Georges.

24 juin de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h - Journée Portes Ouvertes de l'École de Musique Intercommunale

Sur le site de Nuits-Saint-Georges. Possibilité d'inscription sur place.

24 juin à 19h30 - Participation de l'École de Musique Intercommunale au concert de l'Ensemble de trompettes des Grands Crus

Classes de trompette de l'école de musique et des conservatoires de Chenôve et de Beaune. Lieu à confirmer.

Tout au long de l'été - Festival Partir en Livres

Avec le réseau des médiathèques, sur l'ensemble du territoire.

Retrouvez vos bibliothécaires en plein air pour des animations, des lectures, des jeux et d'autres surprises !

8 juillet à 10h - Escape Game du service biodiversité

À Gerland, relevez des défis en équipe et observez votre environnement pour percer les secrets des milieux naturels et de leur biodiversité. À partir de 9 ans.

17 juillet - Fermeture définitive de la crèche La Fée Clochette à Gevrey-Chambertin

4 août - 4^{ème} étape du Tour de France Femmes

Contre-la-montre individuel au départ de Gevrey-Chambertin, en passant par les communes de Brochon, Fixin, Couchey. Arrivée à Dijon.

29 août de 9h30 à 12h30 et 2 septembre de 13h30 à 16h - Permanences d'inscription à l'École de Musique Intercommunale

Sur les sites de Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin. Inscriptions pour l'année 2026-2027.

28 août à 20h30 - Animation "Fascinantes chauves-souris"

À Nuits-Saint-Georges, découvrez les chauves-souris, habitantes des grottes des Troues Légers, alliées précieuses des cultures et de la vigne...

17 août - Ouverture de la crèche fusionnée Les Lucioles à Gevrey-Chambertin (fusion des crèches La Fée Clochette et Les Lucioles)

30 septembre - Spectacle Coups de Contes

À Épernay-sous-Gevrey, par le réseau des médiathèques intercommunales, en partenariat avec la Médiathèque de Côte-d'Or. Horaire à venir.

3 octobre de 9h à 17h - Rallye agricole et gourmand

Au départ de Gevrey-Chambertin, participez au rallye agricole et gourmand organisé par le service biodiversité et développement durable.

Du 17 au 24 octobre - Semaine de la Parentalité

Animations parents-enfants sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Tout au long du mois de novembre - Mois du Film Documentaire

Le réseau des médiathèques intercommunales vous donne rendez-vous comme chaque année pour une dizaine de projections gratuites de films documentaires suivis d'échanges et de débats avec des intervenants !



Pour en savoir plus...

Suivez toutes les actualités de la Communauté de communes pour connaître le programme complet de chaque événement au fil des mois !

Infos pratiques



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

03.80.27.04.70

contact@ccgevreynuits.com

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le Centre Technique Intercommunal (service déchets / eau / assainissement)

1 rue Lavoisier à Nuits-Saint-Georges

Ouvert :

- le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- le mardi de 13h30 à 17h,
- le jeudi de 9h à 12h.

L'Espace France services

pour vous accompagner dans vos démarches administratives !

3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges
03.80.27.04.83

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

Des permanences à l'Espace France services

sont aussi organisées avec nos partenaires (SNCF, VEOLIA, SPIP, CAF, CARSAT, MSA, CESAM...).

↳ Consultez notre site internet pour connaître les jours et horaires des permanences.

L'Espace Public Numérique

3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges
espacenum@ccgevreynuits.com
06.79.85.24.75

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

Les horaires des médiathèques, des déchèteries et de la piscine de Nuits-Saint-Georges sont en ligne sur le site internet de la Communauté de communes.

Pour la deuxième année consécutive, les deux bassins intérieur et extérieur de la piscine sont ouverts en même temps pendant la période estivale. Ouverture jusqu'au 31 août.

Votre Communauté de Communes finance vos covoits' quotidiens

Télécharger l'app



RESTONS CONNECTÉS! UN TERRITOIRE QUI BOUGE, DES INFOS QUI VOUS SUIVENT

Abonnez-vous

**NEWSLETTER
MENSUELLE
SORTIR**



Agenda des événements
organisés sur le territoire.

**NEWSLETTER
DU RÉSEAU DES
MÉDIATHÈQUES**

Toutes les actualités du réseau des
médiathèques intercommunales.
Inscriptions à [mediatheques@
ccgevrey-nuits.com](mailto:mediatheques@ccgevrey-nuits.com).

f Médiathèques intercommunales
de Gevrey-Chambertin et de
Nuits-St-Georges

**NEWSLETTER
DU SERVICE
BIODIVERSITÉ**



Toutes les actualités et sorties
nature du service biodiversité.

@ Réserve Naturelle Combe
Lavaux-Jean Roland



Rejoignez nous sur

- f** FACEBOOK
- in** LINKEDIN
- u** PANNEAUPOCKET

CC de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Rendez-vous aussi sur le site internet
www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com